



CHEMIN DU POMMIER 5
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50
FAX (41.22) 919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org

Genève, le 15 octobre 2008

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que l'UNICEF, en partenariat avec la Commission européenne, organise une *Conférence sur la réforme législative pour la réalisation des droits de l'enfant*. Cette conférence se tiendra à New York, au Millennium UN Plaza Hotel, le 19 novembre 2008. L'UIP est heureuse d'apporter son appui à cette manifestation.

Comme la conférence aura lieu la veille de l'Audition annuelle de l'UIP à l'ONU (20 et 21 novembre 2008), nous souhaiterions inviter la délégation de votre parlement à l'Audition à tirer parti de son voyage à New York pour participer également à cette conférence. Naturellement, au cas où vous souhaiteriez envoyer une délégation parlementaire distincte à la Conférence de l'UNICEF, les organisateurs en seront également très heureux.

La Conférence de l'UNICEF s'inscrit dans le cadre d'un effort conjoint de l'UNICEF et de ses partenaires pour promouvoir l'adoption de cadres législatifs et politiques qui soient conformes aux normes internationales et puissent servir de base à la promotion de la gouvernance démocratique et à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement.

La Conférence est conçue comme un forum où l'on pourra aussi bien s'instruire que faire part de ses expériences et qui permettra de donner une impulsion à la réforme législative requise pour promouvoir les droits de l'enfant et le bien-être de tous les enfants. Il s'agit là d'une première étape dans le processus visant à réunir les intervenants clés à l'origine des initiatives de réforme législative et d'ouvrir un débat sur la manière de formaliser ces initiatives de manière coordonnée.

La Conférence tirera parti de l'expertise de parlementaires, de représentants du système des Nations Unies, de praticiens et de représentants de la société civile pour étudier les bonnes pratiques, l'expérience acquise, les défis et les nouvelles idées en matière de réforme législative. Vous trouverez ci-joint le projet d'ordre du jour et un formulaire d'inscription à la Conférence.

J'espère que votre parlement pourra être représenté à cette Conférence.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération

Anders B. Johnsson
Secrétaire général

La réforme législative en faveur des droits de l'enfant

Conférence organisée par l'UNICEF
19 novembre 2008, New York

Projet d'ordre du jour

8 h.30 – 9 heures	Inscriptions
9 heures – 9 h.15	Allocution de bienvenue et d'ouverture Mme Ann Veneman, Directrice générale de l'UNICEF (à confirmer)
9 h.15 – 9 h.30	Discours principal M. Anders B. Johnsson, Secrétaire général de l'UIP
Modératrice principale	<i>Beatrice Duncan, Experte, Ghana</i>
9 h.30 – 11 h.30	Réunion-débat 1 Des approches prometteuses pour la réalisation des droits de l'enfant <ol style="list-style-type: none">1. L'intégration d'une approche fondée sur les droits de l'homme dans la réforme législative2. Réforme constitutionnelle et droits de l'enfant3. La transposition en droit interne de la Convention sur les droits de l'enfant : des codes de l'enfance regroupés4. Comment la réforme législative peut-elle contribuer à la réalisation des OMD ?
11 h.30 – 11 h.45	Pause café
11 h.45 – 13 h.30	Réunion-débat 2 Promouvoir la relation entre femmes et enfants du point de vue des droits humains par la réforme législative <ol style="list-style-type: none">1. La réforme législative et les pratiques traditionnelles : la discrimination fondée sur le sexe2. L'égalité des sexes et les lois anti-discrimination3. Le cadre législatif requis pour lutter contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants4. La réforme législative et le droit des enfants à la santé
13 h.30 – 14 h.30	Déjeuner
14 h.30 – 16 h.30	Séance plénière Réunion-débat 3 Le cadre législatif : son application <ol style="list-style-type: none">1. Le cadre institutionnel2. Les institutions des droits de l'homme et les autres intervenants du système juridique3. Le pouvoir législatif et son rôle4. L'application du cadre législatif : budget et allocation de ressources
16 h.30 – 16 h.45	Pause café
16 h.45 – 17 h.30	Conclusion et examen des recommandations
17 h.30 – 19 h.30	Réception

Legislative Reform for Children's Rights

Conference organized by UNICEF, in partnership with the European Commission and with the support of the Inter-Parliamentary Union

19 November 2008, New York

FORMULAIRE D'INSCRIPTION UIP / IPU REGISTRATION FORM

Please complete this form and send it back before:

Nous vous prions de nous renvoyer ce formulaire avant le :

10/11/2008

Union interparlementaire
Chemin du pommier 5
C.P. 330
CH-1218 Le Grand Saconnex / Genève
Tel. +41 22 919 41 50
Fax +41 22 919 41 60
E-mail postbox@mail.ipu.org

Pays ou Organisation / Country or Organisation

Délégué(e)s / Delegates

Mme M. / Nom / Prénom
Ms. Mr. / Name / First name

Titres et fonctions au sein du Parlement /
Titles and functions within the Parliament

Secrétaires et Conseillers / Secretaries and Advisors

Mme M. / Nom / Prénom
Ms. Mr. / Name / First name

Titres et fonctions au sein du Parlement /
Titles and functions within the Parliament

Fax/E-mail

Date

Signature
